

Commune de Lacapelle-Ségalar



Le Capellois



BULLETIN MUNICIPAL N°9

Décembre 2023

La Chorale lacapéloise



Vous
tous



Animateur
Frédéric

Et la participation de la
troupe «Les deux Rives»

Jean à la
guitare

Le mot du maire

Article XV, Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen : « La société a le droit de demander compte à tout agent public et son administration »

Chères Capéloises, chers Capélois,

Les fêtes de Noël approchent à grands pas, nous signifiant l'achèvement de cette année 2023 et le fait que nous avons déjà franchi l'étape symbolique de mi-mandat. Ainsi, les membres du Conseil Municipal et moi-même, sommes heureux de vous présenter un bilan intermédiaire concernant l'ensemble des actions et investissements réalisés sur cette période ; vous les retrouverez avec plus de détails en parcourant ce bulletin.

Au cours de ces trois années, l'équipe municipale a travaillé, a initié et réalisé plusieurs projets importants. En ce qui concerne le sujet «Cœur de Village de Lacapelle-Ségalar », je suis ravi de vous informer que cet investissement est en cours de réalisation. Le projet consiste à créer un tiers-lieu social, économique, éducatif et culturel dans la partie étable et grange sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, il y aura la mairie et un espace multimodal adapté à des activités économiques, éducatives, de détente ou de culture. À l'étage, il y aura une zone de Coworking, avec des boxes pour le télétravail. Les lieux seront aménagés pour des rencontres types Pause-Café, pétanques , cartes ou autres, nos futurs repas annuels et peut-être aussi pour d'autres fêtes de village dont nous avons la nostalgie. À l'extérieur, il y aura un espace vert avec des tables et des bancs pour faire une halte sur le chemin traversant le lieu et reliant la D8 et la D29, un verger communal est à l'étude avec peut-être des arbres de souches locales ou anciennes , des lots à bâtir sur le terrain longeant la D8 dans le cadre du PLUi.

Le projet « Cœur de Village de Lacapelle-Ségalar » est un excellent exemple de tiers-lieu qui répond aux enjeux de la transition énergétique. En effet, il est prévu la création d'ombrières pour alimenter des bornes de recharge pour véhicules électriques. Cela permettra, grâce à l'intervention et l'aide du syndicat Territoire D'Énergie 81 (SDET), d'agir localement pour apporter notre contribution à une économie décarbonée. L'intégralité de ce process est soutenu par la 4C dans son projet de Territoire. Il est associé à Cordes-sur-Ciel et à la communauté des communes du Cordais et du Causse, dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». Cet investissement innovant, cohérent, est reconnu, accompagné par l'État, et l'ensemble des collectivités territoriales (Conseil départemental du Tarn, Région Occitanie) car il répond aux critères des politiques locales et nationales. En complément, ce projet s'inscrit pleinement dans le schéma de PLUi de la 4C (Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire) pleinement validé l'année prochaine.

Pour l'année 2024, sans faiblir sur l'entretien de notre patrimoine et de notre voirie, nous continuerons à travailler et à explorer de nouvelles initiatives pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens. Pour information, nous sommes associés et participerons de façon concrète à la campagne de sensibilisation du traitements des déchets organiques et du tri sélectif.

Nous poursuivrons aussi nos actions sur le vivre ensemble et la vie sociale de notre village, d'abord par la poursuite des activités de rencontres existantes, puis par l'enrichissement de notre site internet (plus de 17000 visites à ce jour...), et de notre bulletin municipal. Ces outils de communication sont précieux pour cultiver le lien social dans notre commune. Ils sont exceptionnels de qualité, créés et mis à jour en permanence grâce au travail efficace de notre secrétaire de mairie, de l'implication de l'équipe communication du conseil municipal et de la participation des habitants avec notamment la précieuse expertise de l'un de nos citoyens qui affiche toujours une disponibilité et une humilité plus que remarquable.

Pour information, les moments de rencontres à venir sont : le 9 décembre à 14H00, mise en place de la Crèche de Noël, et le 7 janvier, vœux traditionnels autour de la galette des rois.

Nous sommes aussi conscients que notre commune fait partie d'un monde en constante évolution. Nous devons nous adapter aux défis mondiaux et aux tensions géopolitiques susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur nous tous.

En ces temps de fêtes, je vous propose d'unir nos forces, nos prières ou nos pensées afin de promouvoir de la meilleure des façons, la paix et la stabilité au sein de nos familles, de notre entourage et de notre monde...

Merci de votre confiance, de votre implication citoyenne et de votre soutien.

Très bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Le Maire de Lacapelle-Ségalar



Au Conseil Municipal

Compte Administratif 2022 :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		141 791,27		64 206,81
Opérations 2022	47158,20	4 006,61	56 376,53	107 601,15
Total		145 797,88	56 376,53	171 807,96
Résultat		98 639,68		115 431,43

Nos résultats restent significativement positifs et nous permettent d'assumer nos projets d'investissements à des niveaux significatifs (cf : tableau mi-mandat).

Budget 2023:

Fonctionnement				Investissement			
	Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes
Charges de gestion courante	49 974,59	Résultat de fonctionnement	115 431,43	Financières	8 161,60	Solde d'exécution	98 639,68
Charges du personnel	20 500,00	Reversement sur recettes	29 136,00	Non individualisées	53 000,00	Virement de la section fonctionnement	93 396,48
Atténuations de produits	13 337,00	Subventions d'exploitation	40 052,00	Travaux bâtiments publics	20 607,00		
Dotations amortissements	21 905,15	Autres produits de gestion courante	10 000,00	Cœur de Village	481 738,33	Cœur de village	385 390,65
Virement à la section inv	93 396,48	Produits exceptionnels	21 905,15	Éclairage public	5 419,88	FCTVA	1 500,00
Autres charges de gestion courante	17 000,00	Vente pro. Fabr., prest. Serv.	642,40	Ombrières	10 000,00		
Charges financières	1 553,76			Op d'ordre	21 905,15	Op d'ordre	21 905,15
TOTAL	217 166,98		217 166,98		600 831,96		600 831,96

Les taux d'imposition des taxes directes locales communales restent sur le niveau de 2019 :

Taxe foncière bâti (depuis 2021 taux dép 29,91 %+ taux communal 3,08%)	:	32,99 %
Taxe foncière non bâti	:	23,55 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	:	9,15 %

Voirie :

Cette année, les chemins de La Bastoulié et du Claux (du carrefour avec le chemin rural de Boscaud à la station de pompage) ont été reprofilés . C'est l'entreprise Spie Batignolles Malet qui a été choisie pour faire les travaux.

L'entreprise Vergnes est chargée du fauchage des routes communales à raison de deux passages, un en mai et un fin juin début juillet.

L'entreprise Vergnes est passé au mois d'avril dans certains chemins pour le passage du lamier pour l'élagage des arbres. Cette opération sera très certainement reconduite l'année prochaine.

ANNEE	VOIRIE	MONTANTS INVESTISSEMENTS TTC	COUT RESIDUEL POUR LA COMMUNE	INVESTISSEMENTS + ENTRETIENS	MONTANTS INVESTISSEMENTS TTC	COUT COMMUNE
2019	La Croix Haute La Rouquié Route du Claux			Travaux église Travaux pavillon du bourg	948,00 9 826,35	817,24 8 470,99
		39 175,50	24 086,23		10 774,35	9 288,23
2020	Le Combalou La Galinié Le Mas de Rey La Gamassarié Chemin de Roume			Adressage	1 200,00	1 034,48
		36 248,40	26 092,24			
2021	Les Taillades La Dayrié			Terrassement hangar Création site internet Adressage : panneaux Nettoyage toiture salle communale	8 734,47 32,29 5 153,44 1 630,80	7 529,72 27,84 4 442,62 1 405,86
		28 782,00	18 698,63		15 551,00	13 406,03
2022	La Dayrié La Croix Haute			DECI : bornes à incendie Bardage poubelles La Gacharié Divers travaux logements communaux Passage led éclairage public	1 947,57 5 404,23 4 564,12 14 511,00	1 678,94 4 658,82 3 934,59 4 672,31
		34 331,28	21 905,15		26 426,92	14 944,66
2023	Chemin de la Bastoulié Chemin du Claux			Divers travaux logements Divers travaux bâtiments Enfouissement réseau La Gacharié	1 695,70 360,18 110 880,00	1 461,81 310,50 7 061,19
		29 799,60	15 911,27		112 935,88	8 833,50
TOTAL		168 336,78	106 693,52		166 888,15	47 506,91
TOTAL	INVESTISSEMENTS	335 224,93	154 200,43			
	Achat La Galinié	158 000,00				
TOTAL	GÉNÉRAL	493 224,93				

Chroniques de la vie capeloise

Animations

La belote

Les inconditionnels de la belote et du rami sont toujours fidèles aux rendez-vous du 1^{er} et troisième jeudi du mois.... Les parties toujours aussi animées....



La pétanque

« La boule capéloise » se retrouve tous les lundis après-midi à 14h30 qu'il pleuve qu'il vente ou qu'il neige ...En cas de mauvais temps, sous le couvert du hangar de la Galinié. Le terrain tout à fait surprenant permet des belles parties de boule et de rigolade vous êtes tous invités à venir l'essayer ! A noter dans les annales de la boule capéloise, que l'équipe féminine a mis Fanny l'équipe masculine un certain jour du mois d'août .

Bon ! Il faut dire qu'ils nous ont rendu la pareille un certain jour d'octobre.....



Fanny, quesaco ? Faire un score de 13 à 0 était humiliant pour l'équipe perdante. Au XIX^{ème} siècle, dans la région lyonnaise, une demoiselle nommée Fanny, consolait les perdants en les attirant à l'écart, et leur montrant ses fesses..... de quoi faire perdre la boule !!!! heureux perdant !

Plus tard, cette coutume a évolué, le ou les perdants devaient embrasser les fesses de Fanny... seulement une image ou une statue bien sûr ! A noter qu'à l'époque, il n'y avait que les hommes qui jouaient à la pétanque.... Les temps ont changé, heureusement

La pause café à la mairie

Les pauses café du vendredi matin à la mairie ont été des moments très conviviaux cet été.... Papotages, échanges entre gens du village , la vie fait que l'on n'a pas souvent l'occasion de se rencontrer et mieux se connaître c'étaient de belles opportunités.... Si appréciées, qu' à la demande générale,nous continuerons une pause café cet hiver le dernier vendredi de janvier, mars et mai...



C'est la pose ... photo

Cérémonie

Fête nationale du 14 juillet



Avis aux lecteurs du Capélois

N'hésitez pas à écrire pour le bulletin.

Si quelque chose vous tient à cœur au niveau de la commune, ou une idée à partager Ou une photo.... Ce serait bienvenu !

Nous pourrions ouvrir à cet effet un courrier du lecteur .Qu'en pensez-vous ?

A vos plumes !



La fête communale annuelle



Ouverture dans la cour de la Galinié, avec « La compagnie des deux rives » de Laguédie dans une série de sketches à l'humour décalé, très désopilants.... Vous étiez très nombreux à les applaudir !!!



Suivi de l'apéritif offert par la mairie



Puis le repas, auberge espagnole, une réussite grâce aux talents culinaires de chacun comme chaque année, mais aussi grâce à Guy et ses grillades tendres et savoureuses de filets de gibier, nous en remercions l'association de chasse... repas accompagné de chansons, avec Jean à la guitare, la participation active des comédiens de la compagnie des deux rives, et vous tous en chœur.....et des jeux proposés par Jean-Louis LACAM, un moment festif et joyeux très réussi... à l'année prochaine !!!



Jeux et chansons



État civil :

Nous sommes heureux d'accueillir sur la commune Céleste HARMAN MAILLAND, née à Albi le 10 novembre 2023. Félicitations aux parents Céline MAILLAND et Andrew HARMAN, habitants 707 route de Saint-Martin Laguédie.

Réunion publique citoyenne le 4 novembre 2023 à la salle communale



Ordre du jour : Bilan mi-mandat, PLUi, distribution des composteurs, Projet « Cœur de village ».

Une trentaine de personnes étaient présentes.

Bilan mi-mandat :

Lors de ce mandat, un gros effort est fait pour l'entretien des routes communales. Elles représentent 14,3 kms environ, mais le coût en est quand même élevé pour une petite commune. Le but était d'arriver à ne pas dépasser un montant de 20 000 € par an à la charge de la commune, objectif réalisé en 2023. (15 000 €).

Les points abordés lors de cette réunion furent :

- l'augmentation des taxes
- l'entretien des routes communales et départementales,
- les zones blanches,
- la fibre
- tri sélectif et obligation de gestion des déchets organiques.



PLUi, plan d'urbanisme intercommunal :

Ce Plui va définir une réserve foncière AU (à urbaniser) de 9 000 m², propriété intégrale de la commune l'objectif étant le Zéro artificialisation des sols (Z.A.N) pour la protection des terres agricoles et des espaces verts à l'horizon 2035. L'idée est aussi de valoriser le potentiel existant via la procédure du changement de destination.

Les documents complets de ce PLUi sont consultables et téléchargeables sur le site de la commune, il peut être aussi consulté sur papier à la mairie. Il peut vous être envoyé par mail à votre demande.

Le projet « Cœur de village » :

Historique du projet, présentation des plans de l'architecte, les financements.

Le pourquoi de ce projet et son opportunité pour la commune :

Une réserve foncière communale de 9 000m², qui permettra d'aborder le PLUi sans problème mais aussi qui permettra de créer avec le potentiel de quelques maisons une sorte de cœur de village avec la mairie, le tiers lieu, un espace de rencontre... un espace vivant, mais qui restera à la mesure de notre village.

Pour la nouvelle mairie, un lieu plus confortable (pensons à notre secrétaire...) avec des sanitaires, et aussi un espace où Monsieur le maire pourra recevoir en toute confidentialité, une salle de mariage, salle qui pourra aussi accueillir des repas familiaux pour les gens de la commune, des projections de films, conférences, expositions.....(50 places maximum)... avec ouverture sur l'espace extérieur couvert (panneaux photovoltaïques sur la toiture afin d'assurer une autonomie énergétique). A l'étage, un espace de co-working, gratuit pour les capélois, avec un système d'entrée avec badge.

La partie habitation le restera, avec le projet de création de deux logements communaux avec jardin à l'arrière.... La cour restera communale, une cour qui a beaucoup de charme et qui pourra être le cadre l'été de festivités.... Et des pauses café du vendredi à l'ombre du tilleul....

C'est un projet qui a été long à mettre en place, afin de faire une étude sérieuse, notamment financièrement.....mais il prend forme. ;

Nous allons rentrer dans l'étape des devis des artisans.....

L'ancienne mairie pourra devenir plus tard un autre logement communal.



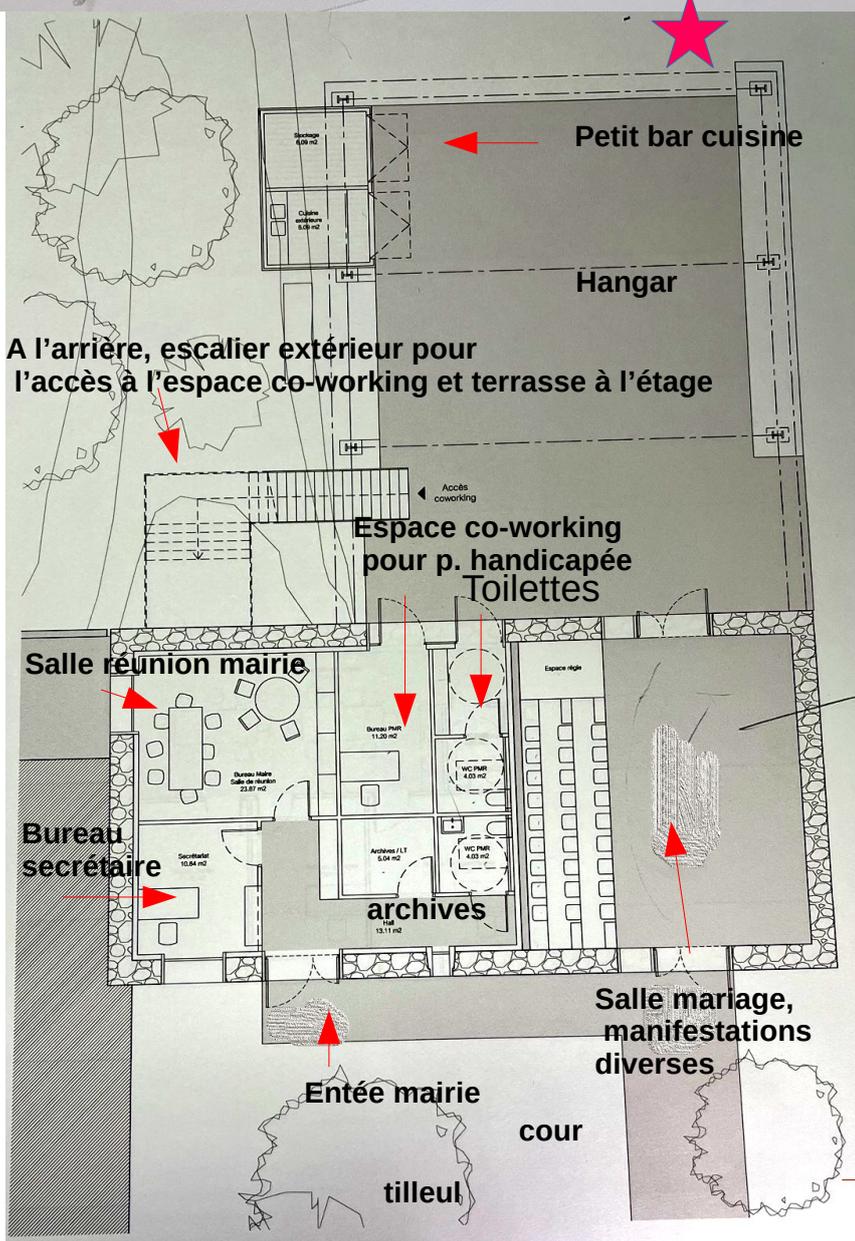
Toute la période malheureuse du Covid n'a pas permis de réunion publique plutôt.

Mais l'opportunité de cet achat permet d'enrichir le patrimoine de la commune et de réaliser ce projet qui donnera un souffle nouveau au village, tout en en conservant sa qualité de vie.

L'État (DETR), le Conseil Départemental du Tarn, la Région Occitanie seront sollicités pour rendre possible le montage financier de ce projet.

Peu de questions ou réflexions à ce sujet . Si toutefois, avec du recul, vous auriez des suggestions à faire, elles seraient bienvenues ! Venez échanger à la mairie.

Projet « Cœur de village », Maquette mairie et tiers lieu



Maquette non définitive dans le détail

Par exemple, lors de la réunion, il a été discuté de la nécessité des gradins dans la grande salle ; ils tiennent de la place et c'est très onéreux. Il a été décidé de les remplacer par des sièges mais un peu plus confortables que nos chaises plastiques actuelles.

La place du bar cuisine est à réfléchir

Dans la cour, il est prévu une ou deux places de parking pour les personnes Handicapées.

L'espace co-working est à l'étage, avec accès extérieur à l'arrière du bâtiment. (voir ci-dessus)
Un bureau pour personnes handicapées est prévu au rez-de-chaussée

Vers terrain de pétanque

Projet « Cœur de village » soutenu par la communauté des communes Article paru dans la revue « Projet de territoire »



PROJETS SUR L'ACTIVITE ÉCONOMIQUE : Promotion d'espace de coworking

*Projet de tiers lieu à
Lacapelle Ségalar*

Le Territoire de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse aura l'opportunité de bénéficier d'un **espace de coworking dans un "Tiers-Lieu" dans le cadre d'un projet communal porté par la commune de Lacapelle-Ségalar.**

Créer un ou des tiers lieux répondrait à de nombreux besoins en offrant des avantages pour la communauté constituée de 25 communes :

1. Stimuler l'économie locale
2. Encourager la créativité et l'innovation
3. Renforcer le lien social et la cohésion communautaire
4. Promouvoir le développement durable
5. Fixer de nouveaux habitants

Un espace co-working (travailler ensemble) est un espace dédié pour un travail en réseau, un regroupement de compétences pour tous les travailleurs(travailleurs indépendants ou entreprises domiciliées en région)pratiquant l'échange et l'ouverture ; une forme de travail latérale et non plus pyramidale.

Une location d'espace partagé de travail dans un cadre sympathique et à moindre coût.

Une mise à disposition de matériel professionnel : bureau, ordinateur, imprimante, wi-fi, vidéo-projecteur, salle de réunion...

Un lieu qui permet de séparer cadre familial et cadre professionnel d'une manière autonome.

L'accès à cet espace et ce matériel est gratuit pour les habitants de la commune

Infos



Tri des déchets au cimetière

Le tri des déchets au cimetière permet de favoriser le compostage et de réduire les déchets qui partent à la décharge. Le compost obtenu peut être utilisé pour fertiliser l'espace vert ou les plantations.

Que doit-on faire ?

UN composteur a été placé au fond du cimetière, la poubelle noire est à l'entrée...

Quand une plante est à jeter, **séparez le pot, la fleur et la terre.**



composteur

Déchets organiques

La terre, la plante sans le pot, gerbe naturelle, fleurs fanées, feuilles mortes, aussi carton, papier, papier kraft.

Prendre soin d'enlever les rubans, les plastiques et tout autre objet artificiel avant de déposer dans le composteur.

Les produits non recyclables, les fleurs artificielles, le polystyrène, les objets en fibre, les pots cassés.... Sont à jeter dans la poubelle noire.

Si vous n'avez plus l'utilité de pots (non cassés), vous pouvez les déposer à côté du composteur, et peuvent être récupérés par quelqu'un qui en a besoin..

Un panneau explicatif est collé sur la poubelle noire.

Vous participez ainsi à la valorisation des déchets... Des questions ? Renseignez vous à la mairie..

Poubelle noire

Fleurs artificielles, mousse synthétique, pierres ou plaques, pots cassés en terre, plastiques divers



Indemnisation EDF suite à la coupure d'électricité



Les fournisseurs d'énergie déduisent automatiquement le préjudice subi lors de cette coupure (calcul régie par la loi) du montant des factures à venir. La mairie est en contact avec ENEDIS et le SDet pour suivre et répondre aux questions et aux habitants.



Fait divers



Non, ce n'était pas une illusion d'optique une image trafiquée.

Peut-être l'aviez-vous remarqué ainsi qu'aux villages alentours, ou peut-être pas, nous sommes parfois tellement imprégnés de notre environnement que nous ne le voyons plus vraiment....

C'est pourtant fait pour attirer l'attention et se poser des questions.

Les agriculteurs du Tarn ont trouvé ce moyen pour que l'on parle d'eux et de leurs problèmes... bon, cela a été diffusé dans la presse.

« On marche sur la tête :
Tout et son contraire.... »

Forte de son histoire paysanne, Lacapelle est commune qui veut soutenir et rester à l'écoute de ses agriculteurs.





A vos agendas



Le 9 décembre à 14h : Montage de la crèche et du sapin de Noël, suivi d'un goûter. Venez nombreux petits et grands.



Les 17, 23, 27 et 30 décembre : Ouverture des églises avec crèches de Noël



Le 7 janvier à 15h : Épiphanie



pour fêter l'Épiphanie à la salle communale. Monsieur le maire et le conseil municipal vous présentera à cette occasion ses vœux pour l'année 2024.

La pause café les vendredis matin à la mairie : les 26 janvier, 29 mars et 31 mai à 10h



Garder le contact lors de petits moments privilégiés tels que pouvoir se rencontrer et papoter autour d'une tasse de café ... et quelques viennoiseries !!!!!



En réponse à quelques uns d'entre vous, voici les noms des communiants et communiants de cette photo parue dans le dernier bulletin

Les curés Portes et Bosc
Puis de gauche à droite :
Fernande Simian, Paulette Bessac, Charlotte Devals, Simone Devals, Léonce Devals, Robert Médal, André Marty, Lucette Marty.



4C

Manifestations Culturelles



L'Escale, partenaire de la Scène nationale d'Albi, propose des spectacles à 10€ par personne (tarif préférentiel).
Ci-dessous la sélection de la Commission culturelle de l'Escale

DATES ET HORAIRES	NOM DU SPECTACLE	TYPE	DATES D'INSCRIPTION
Vendredi 22.12.2023 20h	CORPS EXTREMES	Danse cirque Dès 7 ans	Du 15.11.23 au 15.12.23
Mardi 16.01.2024 20h	DUB	Danse Dès 8 ans	Du 09.12.23 au 09.01.24
Mercredi 24.01.2024 20h	ARNAUD DOLMEN QUARTET SANDRA NKAKE	MUSIQUE Jazz festival	Du 17.12.23 au 17.01.24
Samedi 02.03.2024 19h	LES GROS PATINENT BIEN	Théâtre Humour Dès 8 ans	Du 23.01.24 au 23.02.24
Judi 14.03.2024 20h	SALLE DES FETES	Théâtre Dès 14 ans	Du 07.02.24 au 07.03.24
Mercredi 27.03.2024 19h	OUT OF THE BLUE 10 places	Cirque Dès 6 ans	Du 20.02.24 au 20.03.24
Vendredi 05.04.2024 20h	FLAVIA COELHO	Musique	Du 29.02.24 au 29.03.24
Samedi 04.05.2024 20h30	MADAME FRAIZE	Théâtre humour Dès 10h	Du 26.03.24 au 26.04.24
Mercredi 29.05.2024 19h	UNE AUTRE HISTOIRE DU THEATRE	Théâtre Dès 12 ans	Du 22.04.24 au 22.05.24
Mercredi 05.06.2024 19h	CHANTS DE L'EST	Musique	Du 29.04.24 au 29.05.24

Lieu et descriptif sur les sites la 4C et SNA
www.sna-albi.fr

Attention! places limitées, inscription auprès d' Isabelle, aux dates renseignées
05 63 56 07 02



Le Colombier
Théâtre - Musique - Résidences d'artistes

8, chemin des Tanneries, 81170 Les Cabannes
Contact réservation: 07 83 26 33 11

Mail : contact@theatrelecolombier.fr

Devenir adhérent : tarif 20€, tarif réduit sur tous les spectacles de la saison.

Nouveau ; l'AGC propose aux adhérents un abonnement de cinq spectacles pour 50€ sur l'ensemble de La programmation 2023 /2024 ce qui permet de soutenir le Colombier par votre fidélité et de bénéficier d'un tarif privilégié.

Recevoir la newsletter pour connaître les programmes :

Donnez votre adresse mail aux contacts ci-dessus .





« La Cité Fleurie »



La « Cité Fleurie »... c'était Lacapelle en 1979

Trois jeunes ados de 14 ans, Dominique Cayre, Joëlle Galan et Jean-Luc Gayrard, ont eu la riche idée en 1979 de créer un club pour tous les enfants et ados de Lacapelle et alentours ; il s'appellera : « La Cité Fleurie ». Le signe de reconnaissance est une fleur à la boutonnière et leur devise, magnifique, que voici :

Le club, c'était :

Joëlle Cayre, Joëlle Galan, Jean-Luc Gayrard, Jérôme Cros, Florence Fraudet, Marie-Christine Puech, Marie-Line Polydore, Marie-Line Cayre, Valérie Cuq, Chrystel Polydore, Chantal Marty, Nelly Galan, Sabine Cuq, Marie-Pierre Cros, Sylvie Fraudet. Avec sur la photo, l'abbé Roustit



Devise

Un brin d'amitié
Une goutte
d'ingéniosité
Dites-vous bien
Que ce petit paradis
Est tout simplement
La cité fleurie

Une belle équipe

Les débuts



Joëlle, Dominique et Marie-Line Cayre
Marie-Christine Puech, Chantal Marty, Nelly Galan, Aurélie Fort, Nathalie Nouvialle.



Noël 1979, première apparition

Chantal Marty, Dominique Cayre, Nelly Galan Yvon et Florence Bousqué (habitants au pavillon du bourg)

La cité fleurie en action

Mai 1980

En plus, Marie-Line Polydore, Bernard Viguier, Thierry Donna-dieu Nathalie Cayre, Marie-Pierre Cros.



Les sorties

Pratviel 1981 : retour en Carlingue.
Camping au Vaur. 1980 à St Martin-Laguépie



Les goûters

Grand goûter pour le retour d'Aurélie et Félicien (habitants du logement de l'école.) Les goûters, les travaux manuels se passaient dans la salle communale. Autrefois, elle était plus petite. A la place de la cuisine, c'était un garage ; On peut admirer au fond, la belle petite scène de théâtre



Les spectacles théâtre

Ici, le dernier spectacle en 1981. Sketchs drôles, parodies de pub, mimes....

